

	SNCB	STIB	De Lijn	TEC	Waterbus
Site	<a href="http://www.sncb.be">www.sncb.be</a> ou <a href="https://www.belgiantrain.be/">https://www.belgiantrain.be/</a>	<a href="http://www.stib-mivb.be">http://www.stib-mivb.be</a>	<a href="https://www.delijn.be/fr/">https://www.delijn.be/fr/</a>	<a href="https://www.letec.be/">https://www.letec.be/</a>	<a href="https://www.waterbus.eu/">https://www.waterbus.eu/</a>
Conditions générales de transport	<a href="https://www.belgiantrain.be/fr/support/terms-and-conditions-for-transport">https://www.belgiantrain.be/fr/support/terms-and-conditions-for-transport</a>	<a href="http://www.stib-mivb.be/article.html?_guid=5097eae1-233e-3510-d985-e37fcaa73bbb&amp;l=fr">http://www.stib-mivb.be/article.html?_guid=5097eae1-233e-3510-d985-e37fcaa73bbb&amp;l=fr</a>	<a href="https://static.delijn.be/Images/algemene-reisvoorwaarden-feb-2020_FR_tcm3-24242.pdf">https://static.delijn.be/Images/algemene-reisvoorwaarden-feb-2020_FR_tcm3-24242.pdf</a>	<a href="https://www.letec.be/#/View/Comment_voyager_avec_le_TEC_/74">https://www.letec.be/#/View/Comment_voyager_avec_le_TEC_/74</a>	<a href="https://www.rivertours.be/NL/termenenvoorwaarden.html">https://www.rivertours.be/NL/termenenvoorwaarden.html</a>
Prix	<a href="https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products">https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products</a>	<a href="https://www.stib-mivb.be/abon_tickets.html?l=fr">https://www.stib-mivb.be/abon_tickets.html?l=fr</a>	<a href="https://www.delijn.be/fr/vervoerbewijzen/">https://www.delijn.be/fr/vervoerbewijzen/</a>	<a href="https://www.infotec.be/fr-be/acheteruntitre.aspx">https://www.infotec.be/fr-be/acheteruntitre.aspx</a>	<a href="https://www.waterbus.eu/fr/horaireEtTarif.php">https://www.waterbus.eu/fr/horaireEtTarif.php</a>
Moyens de paiement	En liquide ou par carte bancaire.	En liquide ou par carte bancaire.	En liquide, par carte bancaire. Possibilité d'achat de ticket par SMS.	En liquide ou par carte bancaire.	Actuellement par carte lors de l'achat en ligne du ticket.
Territoire couvert	La SNCB ou Société Nationale des Chemins de Fer Belge est l'opérateur de transport public par rail en Belgique. La SNCB est présente tant dans le transport intérieur par rail en Belgique que dans le transport international ou encore dans le transport de marchandises. En Région bruxelloise, les trains S permettent de se déplacer dans et autour de la ville.	La STIB ou Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles est le principal opérateur de transports publics en Région Bruxelloise. Le réseau de la STIB se compose de lignes de métros, bus et trams dans les 19 communes de la Région bruxelloise et en périphérie bruxelloise.	La Viaamse Vervoermaatschappij « De Lijn » est la société de transport public responsable de l'exploitation des transports en commun en Région flamande. De Lijn exploite des lignes de métro, de bus et de tramways en Flandre, en Région bruxelloise et dans certaines communes de Wallonie. A Bruxelles, le réseau De Lijn se compose uniquement de bus.	Le TEC (et non la TEC) ou Transport en Commun est l'opérateur des transports en commun en Région wallonne avec des connexions avec Bruxelles. Le réseau du TEC se compose essentiellement de lignes de bus mais exploite également le métro de Charleroi.	Transport en commun interrégional qui permet de voyager en bateau sur le canal entre Bruxelles-centre et Vilvorde de mai à fin octobre.
Points d'attention/conditions strictes	<p>Tu as oublié d'acheter un ticket avant de monter dans le train ? Dans ce cas, 2 possibilités s'offrent à toi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit tu achètes un ticket dans le train au prix « tarif à bord », c-à-d le prix de ton billet + 7 € ;</li> <li>• Soit tu n'achètes pas de ticket au prix « tarif à bord », dans ce cas, le contrôleur est obligé de dresser un constat d'irrégularité au prix de 75€.</li> </ul> <p>Des recours sont possibles auprès du service clientèle ou auprès du médiateur de la SNCB : <a href="https://www.belgiantrain.be/fr/support/faq/faq-purchase-payment/faq-purchase-on-board">https://www.belgiantrain.be/fr/support/faq/faq-purchase-payment/faq-purchase-on-board</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 107€ pour 1e amende pour non-possession d'un titre de transport valable et/ou validé ;</li> <li>• 214€ à partir de la 2e amende dans un délai de 24 mois ;</li> <li>• 408€ pour utilisation frauduleuse d'un titre de transport ou falsification de celui-ci ;</li> <li>• 10€ pour non-validation d'un titre de transport en cours de validité. Si non-paiement dans les 10 jours, l'amende monte à 107€.</li> </ul> <p>Possibilité de payer une amende en plusieurs fois mais il faut en faire la demande par mail à <a href="mailto:infractions@stib.brussels">infractions@stib.brussels</a> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si amende de 107€, possibilité de payer en maximum 5 fois sur 5 mois ;</li> <li>• Si amende de 214€ ou 408€, possibilité de payer en maximum 8 fois sur 8 mois ;</li> <li>• Pas d'étalement de paiement possible pour une amende de 10€.</li> </ul> <p>Il est possible de contester son amende en envoyant un mail au service infraction (<a href="mailto:infractions@stib.brussels">infractions@stib.brussels</a>). Ce service répond (par mail ou par courrier postal) dans un délai de maximum 3 semaines. Durant cette période, le paiement est suspendu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tu auras une amende de type 1, notamment si tu ne peux pas présenter de titre de transport valable, si tu montes par l'arrière du bus, etc. ;</li> <li>• Tu auras une amende de type 2, notamment si tu utilises un titre de transport falsifié, si tu utilises le titre de transport de quelqu'un d'autre, si tu dégrades un véhicule, etc. ;</li> <li>• Tu auras une amende de type 3, notamment si tu ne valides pas ton trajet, si tu ne présentes pas un abonnement valide, etc.</li> </ul> <p>Plus d'infos sur : <a href="https://www.delijn.be/fr/contact/faq-detail/2873/a-combien-une-amende-peut-elle-s-lever">https://www.delijn.be/fr/contact/faq-detail/2873/a-combien-une-amende-peut-elle-s-lever</a></p>	<p>Différents types d'amendes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 € en cas de non-validation du titre de transport ou d'oubli de l'abonnement ;</li> <li>• 50 € + le prix du trajet en cas de voyage au-delà des limites de son titre de transport ou de voyage sans titre de transport valable ;</li> <li>• 75 € en cas d'abandon de nourriture ou autres déchets, de graffitis ou de refus de céder sa place aux personnes moins valides ;</li> <li>• 150 € en cas de 2e infraction ;</li> <li>• 300 € en cas de 3e infraction au titre de transport ou de falsification du titre de transport ou de l'utilisation du titre de transport d'une autre personne.</li> </ul>	
Empreinte écologique	○	○	○	○	○